

SÉANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2025

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 janvier, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 9 janvier, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Lionel DUSSEY, Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Jean VIGNON, Jean-Christophe DYE, Anaïs IDELON, Lucie VALENTIN, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Jean-Marie GUILLET

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Philippe DESFEUX

Autres personnes présentes : Anne-Claire DOUZOU (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2024**

Le procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations :**

- **Location appartements mairie et ancienne poste**

Échange de logement entre deux locataires.

Voté à l'unanimité.

- **Location local**

Renouvellement pour un an du bail précaire du local commercial situé sous l'hôtel du Vercors à Marjorie PUEL aux mêmes conditions.

Voté à l'unanimité

- **Convention Vertapop**

Le conseil décide de signer une convention avec l'association Vertapop pour subventionner l'accueil périscolaire du mercredi.

Voté à l'unanimité

➔ Décisions

- **Droit de préemption urbain parcelles F48, F265, D445, D582.**

La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour les parcelles F48, F265, D445, D852.

➔ Questions diverses

- Méryl Meallier, agent ONF présente le bilan 2024 et le programme forestier 2025.

- Poste de La Chapelle

Le bureau de poste de la Chapelle étant fermé, l'activité postale sera accueillie dans nos locaux.

➔ Tour de table

- **Transition énergétique et PNRV : Jean-Christophe Dye**

Parc Naturel Régional du Vercors

Une commission s'est réunie pour étudier les différents projets déposés en vue d'obtenir une subvention Leader (programme européen qui cofinance des projets locaux dans les zones rurales) dont un projet d'achat de vélos à assistance électrique pour une proposition de location longue durée sur le Royans Vercors.

- **Urbanisme : Lionel Dusserre**

Lotissement à l'entrée nord du village : Le permis modificatif d'aménagement a été accordé.

- **École : Lucie Valentin**

Bonne participation au périscolaire et à la cantine. Les parents demandent s'il y a possibilité de faire une récréation avant la cantine. Pour la classe de mer : il n'y aura pas de service minimum pour les enfants qui ne partiront pas en classe de mer.

- **Collectif Part'Age (CCRV) : Jean Vignon**

Travail sur les thématiques retenues suite aux résultats du questionnaire réalisé en 2023 :

- La marche : Un questionnaire a été transmis aux différents associations et clubs identifiés afin de recenser toutes les propositions de marche existantes.

- Le logement : Beaucoup de personnes âgées habitent de grands logements avec 4 ou 5 chambres inoccupées qui pourraient être partagées avec d'autres personnes. Il est proposé de rencontrer les associations « Solidarité Habitat » et « Cohabilis » qui travaillent sur la question de la cohabitation intergénérationnelle.

La plateforme de répit des aidants familiaux du Royans Vercors rappelle qu'une halte répit a lieu toutes les semaines le jeudi après-midi à St Jean en Royans au Centre Médico Psycho Pédagogique Le Clos Lambertton avec un accueil des aidés et offrant ainsi du répit aux aidants (6 personnes actuellement). Il y a également la possibilité d'offrir du répit à domicile, dans ce cas le reste à charge pour les familles est de 3€/heure.

◦ **Social** : Patricia Mottin

La commission Inclusion Numérique et Accès aux Droits de la CCRV est pilotée par la Caf, le département de la Drôme et la CCRV et s'inscrit dans le cadre de la nouvelle convention territoriale globale signée entre la CAF et la CCRV pour la période 2023-2027. Les axes de travail définis sont : faciliter les parcours usagers, repérer et mobiliser les publics "invisibles", disposer d'outil de communication "papier", proposer un « chèque numérique » drômois qui prendrait la suite du « Pass numérique ».

Séance levée à 22h30

Prochain conseil municipal : 6 février à 20h30